Un bout de mur

Il se souvenait pour cet alpage de la Muratte-Dessus de trois réfections. L'une l'avait été du temps de ses précédents propriétaires, Jules, Arthur et Emile Rochat. C'était au début des années cinquante, en cette période où l'on s'apprêtait à cesser toute fabrication de fromage. Il pouvait avoir entre 6 et 7 ans. Il revoit là-bas, entre cet alpage et celui du Chalet des Plans, des muretiers à l'œuvre. L'ouvrage depuis lors, soit bientôt trois quarts de siècle, a souffert sans néanmoins qu'il ne soit complètement démoli. De beaux restes, pourrions-nous dire. Pour les frais il s'agissait sans doute de faire part à deux. Nous n'avons aucune idée des chiffres.

Une seconde réfection, toujours entre ces deux mêmes montagnes, fut menée vers 1980. La commune de Vallorbe pour se faire avait engagé une équipe de chômeurs sous la direction d'un muretier. L'ouvrage fut parfaitement accompli, avec une couverte cimentée. Cet état pourrait offusquer les puristes, et pourtant elle a un précieux avantage, celui de faire durer le mur, car le promeneur qui viendrait à passer par là et la vache qui se gratte le col avec rage et sans trop s'occuper de sa clochette qui bat contre la pierre, n'ont aucune prise sur la couverte ainsi finalisée. La commune de Vallorbe pris les frais à sa charge. Et pour cause, elle n'avait rien demandé pour effectuer cette restauration à ses bienheureux voisins !

La troisième réfection est de l'année 2019, mois d'août et septembre. Elle fut l'œuvre de l'entreprise « Les Murets de la Dôle », sous la direction de M. Eric Jeanneaux. Elle ne portait que sur 32 m. 50, ceux-là même que vous allez découvrir ci-dessous. Le prix au ml est actuellement de 250.- Soustrayez le subside de 60.- offert par le Fonds suisse pour le paysage, et vous aurez la somme à payer par chacun des propriétaires, car ici, le mur étant de même entre deux montagnes, il y aura aussi part à deux. La somme finale à débourser, même si elle reste modeste vu la petitesse du tronçon, ne permet malgré tout pas d'envisager des réfections sur les quelque trois kilomètres de murs crus qui encerclent l'entier de l'alpage.

Ce qui signifie en clair, que malgré la bonne volonté des uns et des autres, il n'y aura jamais une réfection complète de tous les murs de notre région, ceux-ci courant sur des distances qui se comptent sans doute en centaines de km. On ne restaurera en conséquence que les parties les plus visibles, afin de laisser au promeneur la bonne impression que ce Jura tient tout de même à son patrimoine alpestre, qu'il est conscient de sa beauté et qu'il convient de lui accorder toute l'attention qu'il mérite.

Vous trouverez ci-dessous notre maître muretier à l'œuvre. Puis vous découvrirez quelques faits historiques sur nos anciens muratiers. Ceux-ci étaient à l'œuvre depuis au moins le début du XVIIIe siècle. La profession était alors l'apanage des locaux, avant qu'elle ne passe un siècle plus tard, à des Franc-

comtois, puis, plus tard encore, à des Bergamasques. Tout au moins pour l'essentiel de ces réfections.

Etat des lieux avant la réfection. 32.50 à la chevillière. Le mur n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut en des temps que nous n'avons même pas connus.

Une petite moitié des pierres d'origine ayant pu être récupérée, il convint d'extraire et de rapporter des pierres de pâturage afin de compléter le volume des matériaux. L'aide ici de la grosse machine de l'alpage voisin fut non seulement précieuse mais aussi indispensable.

La réfection d'un tel tronçon de mur par un seul homme, aidé d'une seule petite brouette à moteur, peut vous prendre trois semaines environ. Il faut déjà démonter entièrement le mur puis le reconstruire à neuf avec les matériaux à disposition.

Eric Jeanneaux arrive gentiment au bout de ses peines. Le choix et le positionnement des pierres sont vitaux. On peut utiliser certains gros éléments restés dans le terrain et servant d'assise.

Reste à placer la couverte et le tour sera joué. Ici on ne pratiquera pas au bétonnage de celle-ci, respect de la tradition oblige. Un petit poste vous amène les nouvelles de l'autre monde !

Le maître est arrivé au bout de son ouvrage. Notez que le mur, dont les pierres sont toujours colorées par la terre, devraient être lessivées par les pluies et les neiges d'une année avant que peu à peu elles ne retrouvent la couleur grise qui leur est naturelle.

Le mur, après quelques semaines, s'est parfaitement intégré au paysage, au point que déjà on ne le remarque plus.

Voici ce que l'on avait pu lire quant aux murs de pierre sèche dans l'ouvrage d'Alain Bloc « Monts et fromages », 1992, p. 13 :

Aujourd'hui à l'abandon, les murs de pierres sèches constituaient l'unique clôture protégeant les cultures et les prairies de fauche de la dent du bétail. Au travers de la montagne courent des centaines de kilomètres de murs délimitant les propriétés ou séparant terres à récoltes et pâturages. Ils furent construits et entretenus soit par les montagnons soit par des artisans italiens : les muratiers. Ils édifiaient par dure journée de deux heures de travail seulement trois mètres de mur.

L'entretien est devenu incompatible avec la charge de travail des agriculteurs contemporains. Ils sont, faute de mieux, simplement rehaussés par des clôtures en fil barbelé.

Comme on sait que le barbelé sera proscrit des alpages à plus ou moins longue échéance, il conviendra sans doute, et comme cela se fait déjà, de fixer des fils électriques sur les plus grosses pierres des couvertes. Les touristes qui voudront franchir des murs ainsi « protégés » et qui auront empoigné par mégarde le fil électrique, d'autant plus s'ils ont les mains mouillées, ne pourront que regretter nos bons vieux barbelés !

A proximité, réfection d'un portail à l'ancienne

Les muratiers (muretiers en terme moderne)

Profession qui ne s'est heureusement pas perdue, avec des professionnels désormais employés à tout va pour restaurer nos anciens murs de pierre sèche.

Il est évident que tous ces travaux, vu leur prix élevé, ne peuvent que se faire à coût de gros subsides, une course à laquelle, hélas, ne semblent pas pouvoir participer les particuliers propriétaires d'alpages dont les murs de pierre sèche, à défaut d'être restaurés ou reconstruits, croulent peu à peu, par simple gravité, par usure ordinaire, plus rarement par des travaux forestiers ou des passages inconsidérés de touristes en mal de raccourcis.

Murs de pierre sèche qui sont l'une des caractéristiques de nos pâturages. Raison pour laquelle on tente de les conserver. D'aucunes de ces nouvelles constructions sont de pur chef-d'œuvre. On le constatera à voir les photos ci-dessous prises au Mont-Tendre à la fin d'octobre 2015.

La documentation quant à ces murs et à leur restauration serait abondante si l'on pouvait avoir gardé tous les articles qui ont paru dans nos journaux régionaux. Elle l'est moins si l'on n'a pas pris cette précaution. Et nos chroniqueurs locaux semblent ne pas s'être attardés longtemps, ni sur les murs de pierre sèche, ni sur ces anciens muretiers qui les ont édifiés à grand renfort de meurtrissures de main et d'huile de coude. Et tout cela pour des salaires assez médiocres. Les chiffres ci-dessous pourront le prouver.

Signalons au passage deux ouvrages qui pourront être utiles à celui ou celle que ces murs de séparation intéressent :

Le Parc jurassien vaudois, 24 Heures, 1994.

Murs de pierres sèches, Manuel pour la construction et la réfection, Haupt, Berne, 2003.

Auguste Piguet et Samuel Aubert furent les seuls, à notre connaissance, à nous avoir donné quelques informations sur les anciens muratiers, car tels les appelait-on autrefois.

Notons encore que si les muratiers étaient autrefois de la région, ils furent remplacés aux XIXe et XXe siècle par des professionnels bergamasques, ceux-ci bientôt supplantés, pour notre période contemporaine, par des spécialistes du pays.

Comme quoi la roue tourne toujours.

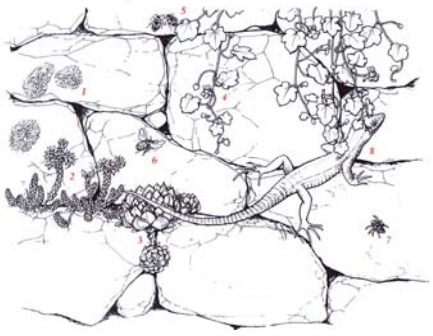

MURATIERS

La profession de muratier, plus tard, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, muretier, est déjà connue au XVIe siècle, à moins qu'il ne s'agisse là que de travaux menés par les familles en marge de leurs occupations ordinaires.

Muratiers. — Au XVIe siècle déjà, lors de la concession des *grands mas*, chacun des bénéficiaires s'empressa de border son lot de *murs secs*. Ce travail familial surprend par son ampleur. Certains de ces murs s'étendent sur une lieue, de l'Orbe à la frontière politique. Il n'est pas difficile d'en déceler les traces au beau milieu des champs comme en pleine forêt du Risoud. Mais, ce cas particulier excepté, c'est la *clôture de bois* qui avait dominé jusqu'à l'époque qui nous occupe. Le XVIIIe siècle vit son remplacement progressif par le *mur cru*, dit *muret*. Des spécialistes, combiers et étrangers, dits *muratiers*, opérèrent la transformation.

Les comptes signalent une série de cas où l'on pourvut les montagnes communales de ce mode de clôture.

En 1736-1738, entre les propriétés de Bière et du Chenit (travail confié au muratier Rochat).

En 1746 (Lieu, Conseil), on songea à édifier un mur tout le long de la frontière de Bourgogne. Un accord avec le muratier *Quenoble* fut même conclu. Le rempart protecteur devait mesurer 3 pieds de hauteur et 2 ½ pieds de largeur à la base, prix 4 bz par toise.

En 1758, appel aux muratiers des Charbonnières pour réparer les brèches des murs des Petites-Chaumilles, en tâche ou à la journée.

Les muratiers se chargeaient parfois de *murer les citernes*. Ainsi arriva-t-il en 1760, aux Grandes-Roches, où Anthoine Kenoble, des Charbonnières, fonctionna pour le compte de la commune du Chenit.

On ignore les raisons pour lesquelles, dans les alpages notamment, on n'use pas une technique connue pour s'en tenir aux cloisonnements de bois qui n'étaient rien d'autre que des troncs hâtivement entremêlés, que l'on devait remplacer dès leur pourrissement, admettons tous les 15 à 20 ans, et qui par cela, contribuaient à épuiser les forêts.

On en revint à la pierre, pour l'ensemble des limites, il est possible que certaines petites parcelles aient déjà été encerclées de cette manière au XVIIe , vraiment qu'au XVIIIe siècle, au début, où la carie en bois se fait sentir de manière préoccupante.

De Muralt, aussitôt en possession de sa montagne, faite de différents petits alpages réunis, a du forcément la faire limiter par des murs crus. Nous sommes en 1721. La présence dans la commune d'un muratier qui aurait pu le faire ne nous est pas connue. Il faut attendre 1735 pour faire connaissance avec cette noble corporation, pour des travaux menés entre les communs du Lieu et du Séchey dans la région du Pré-de-Ville, soit en dessus du Lieu:

26.

Du 7e aout 1735

Les chefs de famille du Village assemblés, ont deputés
Srs Moyse Nicoulaz assesseur, Moyse Nicoulaz Reteur -
avec le Secretaire du Village pour aller toiser et recevoir
les murs crus faits par les muratiers des Charbonnieres
entre le Lieu & Sechey pr separer les Comuns lieudit au
pré de ville, et comme le Reteur David Guignard
soit ledt Moyse Nicoulaz son compagnon sest plaint qu'il
ne pouvoyent pas être payés des Sommes & Interets -
Contenus sur leur Rentier, Lesdits chefs de famille leur
ont accordé la permission d'emprunter 20. ou 22. escus
auprès du Village du Sechey pr payer la portion desdits
murs crus dudt Village, et ladte Somme se devra
rendre à St Michel prochain, entre et quel temps
lesdits Reteurs devront se faire payer pr remplacer
restituer ladte Somme. —

Dudit jour 8me aout 1735.

Lesdits trois deputés avec le Sr Simeon Meylan assr d'aurest et J. Pre Meylan Recteur du Sechey se sont transportés auprès desdits murs crey et en ayant fait le toisage avec lesdits s. murateurs il s'en est trouvé 290.

Il en vient à Henobele	61 [illegible]	290
à Jean Isaac son beau frere	58 - 1 - 6	
Pierre Rochat ancien officier	49	
Jaques et Abr. Isaac Rochat pere et fils	114 - 4 - 6	
Il en reste que je leur ay payé 7. toises et demi	7 - 6	

		27
Il est deu audits murateurs comme d'autre part à 4 batz et demy la toise fait		290 toises
		335 ff 3 s 9 d
Je leur en ay deja payé 7. toises et demy qui font	8 ff 8 s. 3 d	103 ff 11 - 3.
Plus j'ay livré à conte audt Henobele 2e avril 1735.	7 - 3	
Plus à son b. frere Jean Isaac	26	
Plus à Pierre Rochat ancien off.	32 - 6	
Plus à Jaques Rochat et Abr. Isaac son fils 29 ff 6 s	29 ff 6 s.	
Leur est redeu		231 ff 4 s 6 d

Il vient au Village du Sechey à raison de 57. personnes qui payent le bois p. Mr le Ministre savoir 57. toises et 3 s. de plus par chaque toise fait. 80 ff
151 ff 4 - 6

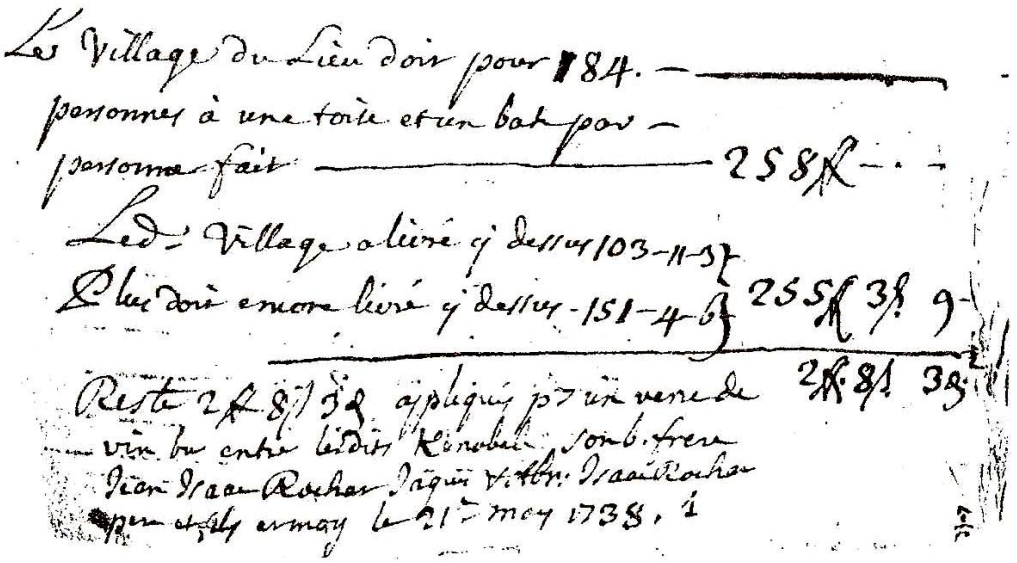

Ces comptes nous donnent nombre d'information.

Quels sont déjà les muratiers des Charbonnières engagés dans ce travail:

* Antoine Kenobele, du Sibetal!, habitant la Cornaz [2.]
* Jean Isaac Rochat son beau-frère, habitant aussi à la Cornaz, à l'époque écrit Corne.
* Pierre Rochat, ancien officier
* Jaques Rochat.
* Abram Isaac son fils.

Pour ce qui est des Charbonnières, d'autres sources nous donneront encore:

* David Aymé Rochat, muratier, cité en 1732, le premier muratier de la commune dont le nom soit connu.

* Pierre Rochat, la Cornaz, muratier cité en 1827.

Pour ce qui concerne le mur du Pré-de-Ville, ces gens-là ont construit 290 toises. La toise à la Vallée comprend 9 pieds de Berne. Le pied de Berne équivaut à 0,29325. Nos muratiers ont donc mis en place 765 mètres de mur.

---

1. AHL/ AA1.

2. Antoine Kenoble, écrit parfois Quenoble, était du Sibenthal. On ne sait trop comment il a pu atterrir aux Charbonnières où apparemment il aurait épousé la soeur de Jean-Isaac Rochat de la Corne, petit hameau où il résidera. Un pauvre diable en quelque sorte, qui eut toute sa vie à peiner pour nouer les deux bouts. On découvre plusieurs fois son nom dans les affaires de la commune. Il aurait envoyé ses enfants mendier aux moulins, envoyé ceux-ci de façon abusive faire de la feuille pour ses chèvres. Enfants qui sur le tard semblent avoir abandonné leurs parents qui sombrèrent dans la misère. Une figure minable et pittoresque que cet Antoine Kenobele, autre orthographe, qui mériterait que l'on se penche sur son destin.

D'après nos calculs, le prix au mètre serait de 5 sols 7 deniers ou 7 x. Estimons-le à un demi-florin.

Un demi-florin, à l'époque, permet:

* Une aide à un pauvre incendié de Porrentruy.

* Les criées au sieur Moyse Nicoulaz concernant les enfants d'Abraham Dépraz.

* Le dédommagement du postillon qui a apporté le mandat pour la revue.

* Le dédommagement de 2 messagers envoyés au Pont et au Chenit pour les avertir de se rendre ici au Lieu par la voie des députés.

Un fromage au bailli, à la même époque, de 38 L, à 6 x la L. fait 14/3/.

Concernant le prix de fabrication des murs, une comparaison intéressante peut être faite avec le coût de l'amodiation du Crêt à Châtron en 1741 qui fut de 1581 florins. Ce coût, somme entrée dans la caisse de la commune, aurait offert à celle-ci d'effectuer 3162 mètres de mur cru, une distance lui permettant d'encercler dans une large mesure sa montagne du Crêt à Châtron. Ce même travail, compté de nos jours à environ 200.- le mètre, coûterait actuellement à la commune, 632 400.-! Il est absolument impensable d'envisager une location de montagne de ce montant supérieur à la valeur de la montagne elle-même. D'où, une fois de plus, l'impossibilité de comparaisons qui tiennent, question de coût, du prix de l'heure et des marchandises, entre hier et aujourd'hui.

Nous n'avons pas la prétention de suivre et d'analyser la profession de muratier dans le détail pendant deux siècles et demi. Il semble qu'au début du XIXe siècle des Français soient venus se mêler aux indigènes pour construire ou réparer nos murs.

Le gros registre IBA/1, des ACL, qui signale tous les non Vaudois et étrangers venus travailler dans notre commune de 1854 à la fin du siècle, ne cite aucun de ces hommes comme muratier ou muretier. Il est vrai que l'essentiel des murs de pâturage était fait à l'époque, et que les simples travaux d'entretien revenaient aux amodieurs eux-mêmes.

Le livre de comptes de John Golay nous indique qu'en 1883 Louis Meylan des Vyffourches à fait pour son compte 371 mètres de mur au chalet Hermann à 35 ct. le mètre, soit un total de 129 fr. 85. Nous ignorons dans le cas présent s'il s'agit d'une construction totale ou simplement d'une restauration.

Ces petites notes, simple prologue à une étude complète sur les murs crus qui mériterait de voir le jour.

Une question encore. Construisait-on au début aussi bien qu'on le fait encore de nos jours, des spécialistes oeuvrent , en pleine possession de leur métier difficile, et nous livrent des murs qui sont de véritables oeuvres d'art; ou se contentait-on d'un entassement de pierres qui se tienne simplement et qui, tel quel, suffisait au rôle qui est celui de fixer une limite et de retenir le bétail à l'intérieur de celle -ci ?

Il n'est pas interdit de croire que peu à peu, au fil des décennies, une technique de construction se soit affinée pour en arriver à cette quasi perfection que l'on découvre à nos murs contemporains qui méritent toute notre attention.

De nombreux articles auront paru dans les journaux sur ce sujet passionnant. L'ouvrage sur le Parc jurassien nous livre également des pages fondamentales sur les murets[1].

Ne resterait donc plus qu'à notre commune et à nos particuliers à empoigner le taureau par les cornes et à réparer les siens. Est-ce un simple rêve, cela pourrait-il devenir réalité ?

---

1. Le parc jurassien vaudois, Editions 24 Heures, 1994. Chapitre XI, Les murets, pp.155 à 159.

Note: On a supposé plus haut que l'on établissait pas de murs de pâturage, pour l'ensemble des propriétés d'alpage, avant le XVIIIe siècle. Encore faut-il le prouver. L'extrait ci-dessous y contribuera dans une petite mesure:

"... D'ailleurs, faisant réflexion sur les incommodités a que souffriroyent les propriétaires d'en pouvoir couper, et s'en servir tant pour leurs bâtiments et challets, pour les cloisons de leurs montagnes que pour l'usage, soit affouage des dites Montagnes,..." Arrêt souverain de 1679, original aux ACA.

PLAIDOYER POUR LES VIEUX MURS DE PATURAGE

Passage pour piétons entre le Chalollet et la Moralle, dans la Grand'Com

A l'heure où de plus en plus de terres disparaissent, cédant la place à des constructions industrielles la plupart esthétiquement inadaptées, pour ne pas dire laides à pleurer, à des bâtisses privées, à un réseau de routes et de chemins de plus en plus serré, non pas seulement dans le plat pays comme on serait tenté de le croire, mais aussi en montagne, dans les forêts, partout, il convient de porter une attention toute particulière, en plus des sites naturels, à ceux-là qui ont été façonnés par l'homme au cours des siècles, tels les chalets d'alpage, leurs citernes et leurs murs de pierre sèche. C'est là un témoignage inestimable de la haute époque du fromage, gruyère en particulier, de ces temps où les activités de l'homme n'étaient pas autant qu'aujourd'hui marquées par des séparations quasi totales, mais se mariaient avec naturel. Ainsi l'horloger qui élaborait et construisait des montres au fond de la Vallée, était paysan. C'est-à-dire qu'en belle saison, ses bêtes à lui aussi prenaient le chemin des hauts où il se rendait à son tour, les dimanches après-midi, visiter le pâturage, voir si son bétail va bien, à moins qu'il ne soit resté à l'écurie à cause du chaud, parler aux bergers auxquels il apportait peut-être un saucisson, une bouteille de vin c'est peu probable, manger la crème que ceux-ci se faisaient un plaisir de lui offrir et qu'il prenait dans un petit bagnolet fait pour cet usage, avec une cuillère de bois souvent scuptée.

Non seulement ne pas laisser tomber dans l'abandon ce patrimoine riche et beau où l'homme en promenade, aujourd'hui plus que hier encore où il n'y pensait pas, peut se recréer, l'entretenir si ce n'est parfois lui redonner carrément vie par des travaux de restauration. On voit ainsi se remonter des murs de pierre sèche, nos murets de pâturages, dont la ligne grise court, segments de tous les chalets du Jura mis bout à bout, sur des distances incroyables. Quel travail de titan ce fut-là, que monter ces murs. Ils se sont dépondu les reins à le faire, les anciens, d'ici ou d'ailleurs quand on en faisait venir pour ce travail difficile qui répugnait à beaucoup.

Eux tous, les constructeurs, alors ils se sont desséché les mains devenues à leur tour grises comme la pierre qu'elles maniaient, ils se sont bleuis les ongles coincés trop souvent entre ces gros cailloux qu'ils levaient , ils se sont écorché les avant-bras, les poignets, les coudes, les genoux. Et cela des saisons pleines. Car ceux qui s'étaient décidés à accomplir cet ouvrage, jamais vain, beau à tout coup malgré la peine inouïe qu'il coûte, peut-être même à cause de cela, avaient acquis cette spécialisation qui leur permettait de dresser ces murailles dont la beauté vous retient, capte votre regard qui se perd à les suivre sur les pâtures, absorbant les ondulations du mur qui court sur un terrain dont il épouse les formes.

C'est si beau, un mur de pâturage qui ne s'écroule pas, qui est là, neuf ou intact après tant d'années.

Et c'était là une civilisation de la pierre. De la pierre et du bois que celle-ci avait remplacé pour marquer les séparations entre les propriétés, dans l'ensemble dès le début du XVIIIe siècle, quand la forêt vint à s'éclaircir et qu'une pénurie générale déjà se dessinait. Car la pierre on l'avait pour rien. Elle était sur le pâturage, à profusion, à portée de main, ou si peu éloignée qu'avec un char et un cheval, ou une vache du chalet qu'on attelait à sa place, on pouvait aller la chercher sans problèmes. On profitait ainsi en la prenant de recréer de la surface pâturable. On faisait d'une pierre deux coups. Les murs devenaient pierriers. Mais quels pierriers! Faits apparemment pour défier les siècles. Ce ne fut hélas jamais le cas. La pierre se fuse sous l'action des pluies et des

gels, des blocs de la grosseur d'une courge, se réduisent en cailloux sans importance. Et ce que la nature ne fait pas, l'homme l'accomplit lors de ses passages innombrables au-dessus des murs quand il se promène et qu'il désouche sans rien remettre en place, le bétail l'achève en se grattant, toujours avide à son tour de détruire. Des trouées importantes ainsi se font, des brèches de plus en plus nombreuses s'ouvrent, les pierres roulent à nouveau parmi l'herbe des pâturages.

Ce n'est pas un lent travail d'érosion. C'est au contraire un processus rapide là où l'homme passe ou travaille et qu'il n'a pas garde de les entretenir. Ce qui est de nos jours où la peine fait peur, où ramasser un simple caillou pour le remettre à sa place est une insulte à des heures si précieuses. C'est qu'aussi on ignore désormais la matière, ici les cailloux, avec lesquels il ne faut jamais être pressé, au contraire, patient, les regarder sous toutes leurs faces, les tourner, les rouler, les monter, en un mot les amadouer afin qu'ils participent à leur tour à cette construction ou à cette restauration, ou encore à ces simples travaux de maintenance et d'entretien.

C'est un métier que celui de constructeur. Ce serait le plus beau, tu es libre sur les pâturages, s'il n'y avait ce poids, et les reins des hommes si fragiles. Alors quand tu quittes ton chantier le soir tu as le dos moulu, tu peines même parfois à te déplacer, te restant sur le bas de la colonne le poids de tous ces cailloux entassés, déplacés, écartés pendant la journée. Et quand est la nuit et que tu t'es couché, tu les sens encore dans le chaud de ton lit, là, le long de ton dos meurtri. Et même le matin, quand il faut te déplier,

ce n'est pas là une mince affaire. Maudits cailloux ! Il faudrait abandonner, faire autre chose. Mais a-t-on le choix. On n'a que cela pour gagner sa vie. On a accompagné son père qui était déjà muretier, muratier disaient les anciens, dans le temps, quand on construisait des murs partout. On l'a suivi longtemps, jusqu'à ce qu'il ne soit plus bon à rien, courbé de toutes parts, perclu d'arthrose, atrophié. Et de partout, des phalanges, des mains, des coudes, du corps entier quoi, devenu comme une vieille racine noueuse, toute pleine de bosses, des bougnes de la grosseur d'un poing. Un père qui alors est resté au village, ne se déplaçant plus qu'avec une canne, plié en deux, gris de figure, autant que tous les cailloux qu'il a déplacés et qui lui pèsent encore. Des milliers de cailloux qu'il sentira jusqu'au bout maintenant, et qui là-bas, mis en tas les uns à côté des autres, se fichent de lui!

Et ils ne sont plus, les constructeurs. Les murs quant à eux ils restent, même s'ils se sont élargis, affaissés, même s'ils sont mort à la fin , ou presque, parce qu'ici on les a abandonnés définitivement après que les vieilles limites aient changé de place. Agrandissement des montagnes, mise en place de cantonnements à la suite du rachat des bocherages. La commune s'est servie à profusion, à son tour de construire des murs pour cercler ce qu'elle a pris, elle a agrandi son patrimoine forestier tandis que les particuliers pleurent leurs terres perdues.

De vieux murs ainsi, mystérieux, moussus, à peine visibles sous la végétation qui les a recouverts, presque intégrés au sol parfois tant ils sont vieux, et que tant d'hiver ont passé qu'on les distingue mal. Ces vieux murs, oui, qui racontent de vieilles histoires de limites et de propriétés, disent aussi le prix de la terre, et de cette lutte terrible et de tous les jours pour la garder. Même si on sait qu'elle ne nous appartient pas, qu'au contraire elle nous est seulement prêtée, à nous les hommes, pour dix ans, pour cinquante ans, jamais beaucoup plus. Alors il sera l'heure de partir. Nous lui appartenons plus qu'elle nous appartient.

Ils sont beaux, ces murs que nous aimons.

Et ces vieux chemins aussi que l'on a délaissé et qui courent ,

devenus presque invisibles dans les pâturages, aussi sous le couvert des forêts où ils vont se perdre sans qu'on ne sache pourquoi. Quel était donc votre but, hommes d'autrefois, où alliez-vous, vers quelles destinations proches que nous ne connaissons plus. Mais si l'on regarde, si l'on suit attentivement ces sentes qui restent, on voit parfois qu'elles vont vers des ruines, des mazures à peine décelables, un rectangle, qui sont d'anciens chalets que l'on a abandonnés.

La forêt, les pâturages, là-haut, quand on est curieux et qu'on veut savoir, revenir dans le temps, s'imprégner de cette vieille civilisation, ils nous racontent beaucoup de choses, des immensités de choses.

Et c'est là l'histoire anciennes de nos montagnes.

Et ce sont là des vieux murs, qui, s'ils gardent encore les limites actuelles, sont à garder, précieusement, religieusement.

Un muratier de profession au XVIIIe siècle aux Charbonnières, Quenoble !

Patronyme écrit à toutes les sauces : Kenobele, Knoble, Kenobl, et plus anciennement Quenaube, un tel apparaissant pour la première fois dans la région, selon notre documentation, en 1693. On découvre celui-ci, appelé Christe Quenaube dans un contrat pour vente des fromages d'une fruitière de LL.EE. située au-dessus de Juriens[1], ce fait prouvant que des gens d'un tel patronyme, originaire du Sibetal, comme il sera dit plus bas (Sibenthal), sont fromager de métier, venu en droite ligne de Berne à notre région à la manière des Gruériens. Il y avait donc en conséquence des ressortissants de ces deux cantons pour nous apporter leur technique fromagère.

Antoine Kenobele, le nôtre, a atterri probablement dans l'un ou l'autre des alpages de notre région pour les mêmes raisons, fabriquer des fromages. On l'a très certainement engagé dans un chalet proche des Charbonnières qui put être le Crêt à Châtron ou encore la Muratte.

Ce qui permettait, d'une part aux gens du village de prendre contact avec lui, et lui-même, de temps à autre, de descendre dans notre localité.

C'est probablement au cours de ces déplacements locaux qu'il put rencontrer celle qui allait devenir son épouse, Anne-Marie Rochat de la Cornaz.

Le couple s'installe à la Cornaz, dans une maison qui est probablement double, puisqu'y loge aussi le frère d'Anne-Marie, Jean-Isaac Rochat. Ce dernier est muratier. Est-ce sous son influence que son beau-frère embrasse à son tour la profession ? Toujours est-il qu'à l'occasion ils travaillent ensemble. Ainsi en 1735, alors qu'il faut reconstruire le mur entre les pâturages communs du Lieu et du Séchey, du côté du Pré-de-Ville, en dessus du Lieu[2].

Quoiqu'il en soit, et malgré une situation sociale jamais bien reluisante il semble, cela n'empêchera pas le couple d'avoir une « cralée » d'enfants. Ainsi :

Rose Suzanne, 11 mai 1721
Jeanne Marie, 8 décembre 1722
Marie Madeleine, 26 août 1725
Anne Marie, 7 décembre 1727
Jean Pierre, 2 mars 1729
Louise, 8 février 1732
Pierre, 9 mai 1734
Abraham Isaac Jacob, 12 janvier 1736

[1] ACV, Dh 12/2, sauf erreur du 6e mars 1693, notaire Jean Jaques Aubert
[2] Voir les murs de pâturage dans notre section d'économie alpestre.

Un autre Kenobele est cité, Georges, 27 XI 1760, probablement fils de l'un des 3 garçons[3].

Kenoble attire l'attention sur lui le 16 mai 1741 :

Du 13 mai. Antoine Kenoble du Sibetal habitant cette commune faisait de la feuille pour gouverneur ses chèvres et envoyait ses enfants au moulin, l'ayant fait convenir, il lui a été défendu de n'envoyer plus ses enfants aux moulins pour y mendier et ne faire plus de feuille que par permission du Conseil[4].

L'augmentation de la famille est prouvée autant par les registres que par l'état-civil :

Du 20e février 1751. Les Srs. Conseillers assemblés pour vaquer à plusieurs choses ont commencé, premièrement ont examiné l'habitation que Maître Antoine Kenobele a payée jusqu'ici qui était 7 fl. 6 s. Vu qu'il augmente de famille, lui ont remis dix baches de plus, ce qui fait qu'il paiera à l'avenir dix florins par ans sur les conditions qu'il se comportera toujours bien et que tous les ans il reparaîtra en Conseil s'il est requis[5].

Knobele se signale lui aussi à propos des records :

Le 10e 9bre 1769, les chefs de famille assemblés, les sieurs recteurs ont fait convenir Anthoine Knobele pour être amendé pour record fauché sur une pièce de terre devant sa maison à la Cornaz. Le dit Knobele a paru, a dit qu'il l'est vrai qu'il a fauché un petit morcel de record, l'ayant reçu de son beau-père pour la dot de sa femme en jardin, et, l'ayant joui ainsi dès trente années, soit en jardin, soit à record, par conséquent il croit n'être tenu à aucune amende, quoiqu'il déclare la dite pièce ne point être à record.

Le fait ayant été passé en voix, les dits Srs. Conseillers ayant entendu que la dite pièce n'est nullement passée à record suivant la déclaration du dit Knobele,

[3] ACV, registre d'état-civil, naissances – lecture sur microfilm -

[4] ACL, A 3

[5] Cette taxe d'habitation était exigée de toutes les personnes habitant la commune mais qui n'en était pas bourgeoises. Les bergers en particuliers, venus souvent de l'extérieur de la Vallée, devaient payer l'habitation ou la soufferte. Cette taxe, relativement modeste, eu pourtant le don de faire enrager certains de ces messieurs d'ailleurs et donna même lieu à un procès retentissant avec le propriétaire du Chalet-Neuf des Esserts, Monsieur d'Echichens. Episode de notre vie locale qui a trouvé place dans la brochure : Monsieur d'Echichens n'est pas content !

l'ont amendé pour lui tant seulement. Et durant le bon vouloir de l'hameau à six sols par chaque année ; approuvé par le dit Knobele[6].

Un cas, naturellement comme il y en a tant d'autres. Antoine Kenobele finira misérablement sa carrière, abandonné de ses enfants avec sa femme. Le couple est désormais seul lors du recensement de 1770. Aucun des descendants n'a fait souche ici.

Anne Marie Rochat femme d'Antoine Knobel du Haut Siebenthal, habitant à la Corne, est morte le 13 août 1774 et a été ensevelie à l'Abbaye le 16 suivant, âgée de 80 ans et quelques mois. Elle était donc de 1694[7].

1778. Abraham David Rochat des Charbonnières et Jean Henry Golay du Chenit achètent de Jean Pierre et Jacob Kenobler une maison avec un petit jardin et appartenance pour 205 florins. Acte Fazan, le 23 septembre 1776. Probablement à la Cornaz.

1782, Madelaine Kenobler vend à son tour ses propriétés. Ce sera probablement dès cette époque la fin de la famille au village[8].

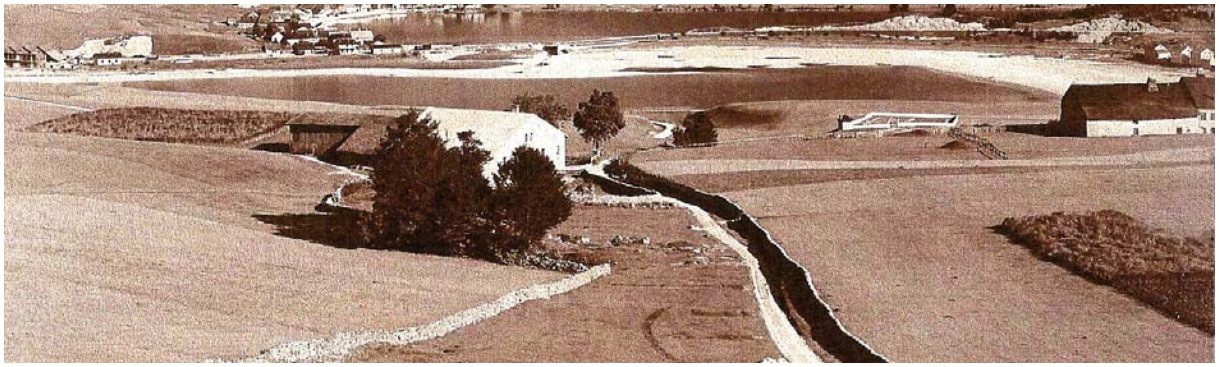

Région de la Cornaz (à droite, vue de l'arrière pour les maisons de bise seulement) et du Haut-des-Prés, en 1901. C'est là et dans les environs que vécurent Anthoine Quenoble et sa famille.

[6] AHC, AA1, p. 201
[7] ACV, registres d'état-civil
[8] Ces deux dernières informations des registres notariaux de cette époque déposés aux ACV, notaire Bonard sauf erreur.

Au sommet du Mont-Tendre, mur en construction en octobre 2015.

La trace des engins chargés d’amener les pierres sur place.

Le mur suit exactement la ligne de faîte du Mont-Tendre.

Ceux-là n’ont cure du beau mur que l’on est en train de réaliser.

LES MURS DE CLÔTURE À LA MONTAGNE

La Revue du dimanche. - 65e année, n° 214 (6 août 1933)

Les personnes qui voyagent à travers les pâturages du Jura sont toujours frappées par les innombrables murs ou «murets» en pierres sèches qu'à tout instant il faut franchir, tandis que dans les Alpes ils n'existent pas ou presque pas. C'est qu'ici, les limites de propriétés sont en général formées par des obstacles naturels, ravins, torrents, escarpements, etc. Au Jura, rien de tout cela ; la propriété est très morcelée et la limite est d'ordinaire une ligne idéale, droite ou brisée allant d'une borne à une autre. Aussi, dès que le propriétaire veut convertir son fonds en pâturage, se voit-il obligé de le clôturer. Et depuis des centaines d'années, dans le Jura, ce clôturage a été effectué au moyen de pierres sèches ramassées dans le voisinage et érigées en murs de 1 m de hauteur environ.

La construction de ces murs incombe au «muretier» qui choisit à cet effet des pierres aussi parallèlipipédiques que possible et les ajuste les unes aux autres de façon à former un ensemble stable et résistant. Les pierres rondes ne conviennent pas. La couverture surtout est délicate ; la meilleure sera toujours formée par des pierres plates placées en imbrication les unes sur les autres. Malgré tout le soin et la conscience apportés à leur édification, ces murs de la montagne ont une durée éphémère. Le calcaire du Jura est poreux, aussi les pierres en apparence les plus résistantes deviennent peu à peu la proie du gel, se désagrègent et tombent en morceaux. En forêt, les méfaits du gel sont moindres, car les pierres se recouvrent peu a peu de mousses qui constituent une protection relativement efficace.

Mais en plus de ses ennemis naturels, dont le gel, les glissements de terrain, etc., le mur en possède bien d'autres encore ; le plus dangereux est sans contredit le touriste négligent qui en escaladant un mur *déguille* une pierre sans le vouloir, mais ne pense pas qu'il est de son devoir de la remettre en place. Le mal n'est pas considérable, mais une brèche est ouverte dans l'ouvrage, qui s'agrandira peu à peu par le passage d'autres personnes, si bien qu'après un temps plus ou moins long, tout un segment du mur s'écroulera. Le propriétaire ou l'amodiateur conscient réparera aussitôt en reconstruisant la partie éboulée. Mais souvent hélas, que voyons-nous ? Au lieu d'une œuvre durable, on fait du provisoire qui ne remplit pas le but et coûte, après tout, beaucoup plus cher. En effet, on coupe dans le voisinage un beau sapin bien branchu et on l'étend par-dessus la brèche. Quand l'opération se répète en divers lieux, conçoit-on le tort que l'on fait à la forêt ? Aux endroits passants, le propriétaire agit sagement et pour son intérêt en ménageant une étroite passerelle dans l'épaisseur du mur.

*

Partout où le mur s'interrompt pour livrer passage à un chemin carrossable, on édifie un *clédar*, sorte de porte à claire-voie dont le style varie à l'infini. Ces clédars, il en est de légers et jolis comme tout qui s'ouvrent et jouent sans effort ; il en est de massifs et lourds dont la manœuvre est une pénitence ; il en est de mal équilibrés dont le mouvement de fermeture est une chute et que le touriste s'applique volontiers à *embruyer* de toutes ses forces, pour le malin plaisir de contempler la rencontre bruyante de l'appareil avec le poteau d'appui, il en est enfin de fort pittoresques, faits avec des pièces de bois tordues et qui témoignent de l'esprit imaginatif du constructeur, etc. Le système de fermeture du clédar varie aussi à l'infini ; tantôt c'est un cercle de fer ou une couronne faite de branches tressées qui retient le montant mobile au poteau d'appui ; tantôt c'est un système mécanique en fer qui s'ajuste à une sorte de gâche comme le pêne d'une serrure ou bien encore un simple crochet de bois sur lequel vient s'appuyer le longeron moyen prolongé.

Ailleurs, là où le chemin est d'une importance secondaire, dévestiture plus communication, le clédar fait place à *l'emperchoir*, appareil formé de trois ou quatre perches amovibles reposant sur un double appui.

La question de la fermeture des clédars est des plus épineuses qui soient et le touriste ne saura jamais tous les ennuis qui peuvent résulter pour les gardiens du bétail de la non fermeture d'un clédar. Et si, parfois dans la montagne, certains bergers n'accueillent pas les visiteurs, les écoles spécialement, avec une amabilité exemplaire, le problème des clédars en est souvent la cause.

Actuellement, vu les frais de construction et d'entretien, on remplace de plus en plus les murs par des clôtures en fil de fer simple ou barbelé. Ces barbelés, le touriste les regarde toujours d'un

œil angoissé, car les franchir est une opération malaisée. Le plus simple est de se glisser à plat ventre sous le fil inférieur. Pour le skieur, le cas est plus embarrassant encore et parfois même très dangereux. Parmi les skieurs, il en est qui résolvent la difficulté, munis d'une forte pince coupante…

*

Dans le cours des temps, le mur qui longe la sommité du Mont-Tendre a subi de graves dégâts, car la plus grande partie des pierres jetées dans la baume toute voisine ont été prélevées au mur lui-même. On lui a substitué une clôture en fil de fer treillagé qui, par suite du poids de la neige, n'est plus maintenant qu'une ruine. À vrai dire, en escaladant la clôture, les touristes ont contribué, eux aussi, au dommage. Les propriétaires du fonds eussent sagement agi en ménageant un ou deux passages à travers le grillage ; le public les aurait tout naturellement utilisés.

À la montagne, le mur n'est pas seulement une clôture, mais encore une ligne de repère ; ainsi, vous cheminez au hasard à travers une région plus ou moins boisée, le mur que vous franchissez est un renseignement, vous changez de domaine. À La Vallée, la frontière est partout marquée par un mur bien entretenu. De quelque part, «Derrière-le-Risoud»», vous regagnez la «Combe», sans chemin ou le long d'un de ces chemins peu tracés qui *finissent des bouts*, dès que vous avec atteint le mur frontière, vous êtes averti, — de nuit surtout — vous sentez le home tout proche ; à moins que ce mur, vous ne l'attrapiez en long, ce qui signifie une désagréable désorientation. Plus d'un en a fait l'expérience…

*

Pour le touriste inquiété par un taureau agressif, le mur c'est le salut. — «Voilà, bas le mur, on est sauvé», à moins que l'animal, décidément de très mauvaise humeur, ne saute à son tour pardessus l'obstacle, ce qui se voit parfois.

En parcourant certains grands alpages, vous observerez peut-être quelques mas forestiers entourés d'un mur ou d'une clôture en fil de fer. Cela signifie que le propriétaire, particulier ou commune, a conscience du danger que le parcours du bétail à travers la forêt fait courir à sa régénération, aussi dans l'idée de ménager le recrû, a-t-il clôturé le territoire menacé.

*

Le mur ou, plus volontiers, ses vestiges peuvent être d'un intérêt très important pour l'historien qui se livre à des recherches relatives à la distribution ancienne de la propriété foncière. En effet, dans le Haut-Jura, en de nombreux endroits, des biens-fonds ont subi d'importants remaniements dans le cours des siècles. Des propriétés ont été concentrées ou remembrées et des anciens murs limitrophes on retrouve souvent les restes ou simplement les traces de la propriété.

Jadis, maints pâturages de notre contrée contenaient des prés dont la récolte fourragère servait à l'alimentation du bétail stabulé pendant l'arrière automne. Ils étaient soigneusement épierrés et entourés de murs. À la longue, ces prés ont été annexés au pâturage circum–voisin, mais les vestiges des murs qui les clôturaient sont encore visibles, preuve irréfutable d'une économie abandonnée.

Pour bien des gens, le mur n'est qu'un obstacle que l'on franchit en maugréant. D'autres, au contraire, le regardent sans amertume et voient en lui un élément du paysage, tant comme les arbres, des buissons, etc. Et, volontiers, tout en cheminant à proximité, ils se prennent à l'analyser, à supputer la qualité de ses matériaux, sa stabilité ; ils repèrent à son contact un arbre dont la force de croissance est en train de rompre l'équilibre du frêle édifice, ils étudient les variétés de lichens et de mousses qui ont pris pied sur la pierre ; ils jettent un coup d'œil bienveillant à cette plante qui, sous sa protection, fleurit somptueusement, etc.

Les jeunes franchissent des murs en se jouant ; un élan et voilà l'obstacle vaincu. Avec l'âge, il faut compter avec l'enraidissement des articulations et la diminution de l'élasticité des muscles, aussi l'escalade d'un mur devient souvent chose délicate et, dans cette situation, ceux qui ont été jeunes et qui ne le sont plus, tout en prenant garde de ne pas *déguiller* les pierres, s'appliquent à ne pas se *déguiller* eux-mêmes.

Sam. AUBERT.

Des articles que nous reproduirons à part, suivront au fur et à mesure que nous pourrons remettre la main sur eux !

Pré de fauche ou pré aux veaux du Berguelet.

Mur restauré de la région des Amburnex. Le brun des pierres lui offre une esthétique tout à fait remarquable.

Poésie incomparable de ces murs de pierre sèche[9], vieux ou neufs.

[9] S'écrit aussi au pluriel, murs de pierres sèches.

Du 7e Août 1876.

Conditions pour la construction des murs neufs et à retenir, limitant la montagne de Combenoire et la propriété à Louis Guignard au dit endroit, provenant d'Henri Amedée Piguet, savoir :

1°. Les murs devront avoir 2 1/2 pieds (75 centimètres) de largeur en fondation et 3 1/2 pieds (105 centimètres) de hauteur.

2°. Les murs devront être faits pour le 1er Juin 1877, ce qui sera fait l'année 1876, sera reconnu & payé, sauf une retenue de 55 c. par perche de 10 pieds ; (seulement 1/3 de la retenue)

3°. Les murs devront être faits à réception

4°. Il y aura au moins tous les 10 pieds un passant aux murs.

5°. Les pierres devront être placées de manière à rendre le mur solide, elles ne devront pas l'être en dame —

6°. Les murs seront faits en ligne droite d'une borne à l'autre conformément à celles existantes.

7°. Les ouvertures nécessaires pour les chemins devront être maintenues, dans ce cas, il faudra se servir de belles pierres pour faire les têtes de mur.

8°. Les murs seront payés à leur reconnaissance

Ensuite des soumissions déposées, cette entreprise en

810

Est donnée à Louis Casimir Gauthier Charpentier pour le prix de un franc septante-cinq centimes la perche de 10 pieds de longueur, pour tous neufs et à retenir ; d'après les conditions ci-devant et sous les cautionnements de Charles Capt Aubergiste au Sentier Lesquels ont signé le 7 août 1876. (Six)

Louis Casimir Gauthier

105

Du 13 Juillet 1879

Conditions pour l'entreprise des murs à retenir limitant la forêt des Citernes (Commune du Lieu) et les propriétés communales du Chenit & de Bursins, savoir :

1° Les murs devront avoir 2 1/2 pieds (75 cent.) de largeur en fondation et un mètre de hauteur.

2° Les murs devront être faits pour le 1er 8bre 1879 et à réception.

3° Il y aura au moins tous les 10 pieds un passant aux murs –

4° Les pierres devront être placées, de manière à rendre le mur solide, elles devront ne pas l'être en dame.

5° Les murs seront faits en ligne droite d'une borne à l'autre conformément à celles existantes.

6° Les ouvertures nécessaires pour les chemins devront être maintenues, dans ce cas, il faudra se servir de belles pierres pour les têtes de mur.

7° Les murs seront payés à la reconnaissance

Ensuite des soumissions déposées, cette entreprise est donnée pour le prix de un franc quarante cinq centimes la perche de dix pieds (3 mètres) à Louis Gay & Auguste Reymond domiciliés au Lieu, lesquels ont signé le treize Juillet mil huit cent septante neuf –

Louis Gay
Auguste Reymond

Ensuite d'une nouvelle entente entre les parties, le restant de l'entreprise pour ce qui concerne les murs indivis avec Bursins, est remise à Louis Golay & Auguste Reymond, sous le cautionnement de Eugène Dépraz boulanger au Lieu.

Ainsi fait et signé au Lieu le huit novembre mil huit cent septante neuf

Eugène Dépraz Louis Golay

Deux documents tirés de ACL, S2.

Architectures pastorales

Les murets du Jura,

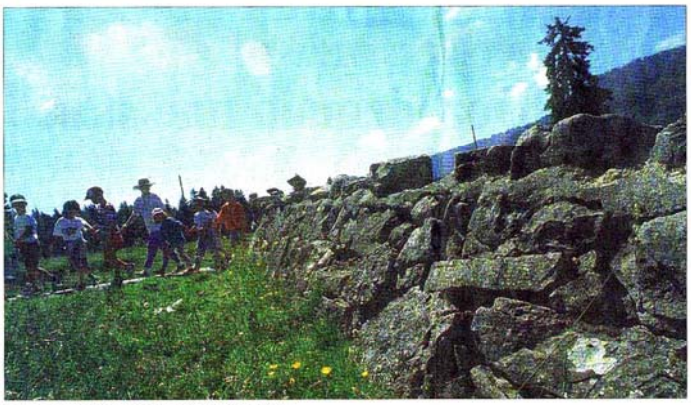

En balade du côté de Saint-Cergue et de la Givrine.

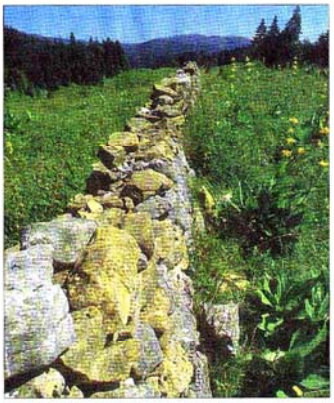

Un sillon de pierres à travers les pâturages.

ce précieux patrimoine

Ces véritables monuments historiques sont les témoins de l'exploitation sylvo-pastorale de nos ancêtres. On s'acharne, dans la région du Marchairuz, à les conserver. Pas facile, car le métier de muretier disparaît et l'argent manque.

« Un jour, j'ai trouvé des fossiles de coquillages dans le calcaire. On m'a dit que c'était le fond de la mer qui était remonté. »

Luigi Moreschi, artisan muretier sexagénaire

Photos Alain Rouèche

Luigi Moreschi aux prises avec un gros caillou.

REPORTAGE

PAR Madeleine SCHÜRCH

Randonneurs et cyclistes les connaissent bien, ces murets de pierres sèches qui font obstacle à la promenade. Barrière, frontière ou protection, ils marquent le paysage du Jura depuis des siècles. Qu'ils traversent en ligne droite obstinée creux et bosses des pâturages, serpentent entre les sapins ou ornent les crêtes de la montagne, ils sont plantés là selon une géométrie dont la logique nous échappe. Autrefois limite de pâture ou de commune, ils ont été érigés à l'époque où le bois était une denrée précieuse. Au lieu de le gaspiller en barrières, les paysans ont préféré construire des murs, ce qui leur permettait en même temps d'épierrer leurs pâturages. Aujourd'hui, alors que le fil de fer barbelé ou électrique a remplacé le caillou, ces murets ne servent plus guère qu'à rehausser la beauté du Jura.

Un groupement volontaire

Ce patrimoine, pourtant, ne saurait disparaître. Déjà malmenés par des mountain bikes sauteurs, dégarnis par d'irrespectueux amateurs de barbecue ou démolis par les chenillettes des pisteurs en hiver, les murs ont subi l'outrage du temps, de l'érosion, des glissements de terrain. Dans la région du Parc jurassien vaudois, où ils courent du Marchairuz à La Givrine, on s'acharne depuis 1989 à les restaurer. C'est ainsi que Bière, Le Vaud, Marchissy, Gimel et Lausanne, sensibilisées par protecteurs de la nature et forestiers, se sont associées en un Groupement des communes propriétaires de la Combe des Amburnex, présidé par Jules Le Coultre. Dans ce magnifique vallon d'anciens marais, aux crêtes de calcaire tourmentées, ces communes ont lancé un programme de rénovation réparti sur vingt ans, devisé à trois millions de francs, dont 57% doivent être subventionnés par le canton de Vaud et la Confédération.

Or l'argent manque, tout comme la main-d'œuvre pour réaliser un travail pénible, de longue haleine, qui demande un savoir-faire que les jeunes générations ont oublié. «Les anciens murs étaient construits par des ouvriers bergamasques. Ça n'a pas été facile d'en retrouver, car ils en avaient assez bavé!» explique André Croisier, ancien garde forestier de Bière, qui a prospecté l'Italie pour retrouver des muretiers. Il a finalement déniché un vieux qui avait déjà travaillé dans la région et un jeune, qui a abandonné au bout de quelques semaines, fatigué de trimballer des pierres sous les ordres de son mentor! Aujourd'hui, une deuxième équipe de deux muretiers portugais, qui possèdent également ce talent des Méditerranéens pour ériger des constructions de pierres sèches, sont venus en renfort.

Caisses vides

«En six ans, nous avons réalisé pour 565 000 francs de travaux, en collaboration avec Aubonne, Longirod, L'Abbaye, Bassins et des propriétaires privés. La motivation des communes est cependant refroidie par les coûts et le manque de soutien de la Confédération», constate André Badan, inspecteur forestier de la Ville de Lausanne, propriétaire du chalet des Amburnex. Car, si l'Etat de Vaud, par le Service de conservation de la nature, a contribué par doses homéopathiques à soutenir le projet, l'Office fédéral de l'environnement se fait tirer l'oreille pour verser ce qu'il a promis depuis 1989! «Il nous faudrait 125 000 francs rien que pour couvrir les travaux de 1992 et de 1993. Or la Confédération n'a versé jusqu'à présent que quelque dizaines de milliers de francs», déplorent les membres du groupement.

Leurs budgets virant au rouge, les communes se sont tournées vers le Fonds national du paysage, doté de 50 millions de francs en 1991, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération. Son représentant, Hans Weiss, s'est déclaré impressionné par l'engagement des communes. Son bureau, qui a déjà soutenu l'expérience, a été une nouvelle fois sollicité, comme la Loterie romande. «A l'heure où d'autres communes de la région aimeraient se rattacher au projet, nous avons besoin de soutien», conclut Gilbert Capt, président du Parc jurassien vaudois.

M. Sch. □

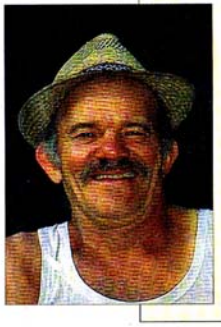

Luigi le solitaire, artisan muretier

Luigi Moreschi est payé au mètre. Depuis six ans, ce maçon bergamasque revient chaque printemps de son Italie natale pour rafistoler et reconstruire les murets du Jura. Ses mains, aussi sèches que les pierres qu'il charrie à longueur de journée, témoignent d'un dur labeur. Ses ongles, pincés de temps à autre par un caillou capricieux, ont viré au noir. Mais ça lui est égal, car il aime ce métier d'artisan, en symbiose avec la montagne. «Les pierres, faut les manger comme la polenta! Elles doivent être bonnes et bien choisies», explique ce saisonnier, qui connaît les moindres recoins des alpages.

Employé par la commune de Bière, pour laquelle il effectue en période creuse différents travaux d'entretien, Luigi est un ours solitaire, qui travaille au rythme élastique des commandes que lui passent les communes du groupement. Qu'il colmate des brèches dans les murs des Amburnex ou reconstruise des centaines de mètres sur les hauts de Gimel, il apprécie une nature sauvage qui lui révèle parfois ses secrets. «Un jour, j'ai trouvé des fossiles de coquillages dans le calcaire. On m'a dit que c'était le fond de la mer qui était remonté.» Ailleurs, il a déniché un caillou avec une date peinte en rouge: 1896. Mais il l'a égaré dans son puzzle minéral!

A la base, les murs mesurent jusqu'à un mètre de largeur et se réduisent en cône jusqu'à quarante centimètres. Luigi trie et choisit les pierres en fonction de leur forme, de leur qualité, en les retouchant le moins possible au marteau, gardant les plus belles pour la couverte verticale. Si un camion lui apporte parfois un chargement près du chantier, il ne doit compter que sur lui-même. «Lorsqu'une pierre est trop lourde, je me débrouille tout seul avec mon pic. Mais mon dos en prend un coup», bougonne le muretier, qui accuse bientôt 60 ans. Sous son sapin, à la pause de midi, Luigi devient cependant moins bavard. C'est l'heure de la sieste...

M. Sch. □